

Avis Attribution :

Dans le cadre de sa délégation de signature (délibération n° 2015-050 du 17/09/2015), Monsieur le Maire a signé le marché public suivant :

Le Marché de Fourniture de services de télécommunication - communications mobiles (Marché 4/2017) a été notifié le 02/03/2017 à la société BOUYGUES TELECOM sans montant minimum annuel et avec un montant annuel maximum de 15 000 € HT (18 000 € TTC)

Le marché est passé pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification du marché ou de l'émission du bon de commande faisant office d'Ordre de Service.

Il pourra être reconduit 2 fois par période d'un an, par décision expresse de la Commune de Mions, soit une durée globale maximale de marché de 3 ans.